

Cycle Droit Social 2019

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir et maintenir des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la gestion des Ressources Humaines.
- Savoir identifier les mesures sociales à mettre en œuvre et les situations à risques ; savoir réagir en cas de mise en jeu des obligations et de la responsabilité sociale de l'entreprise.
- Mettre à jour les connaissances à partir de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ; identifier les opportunités et adapter les pratiques sociales au sein de l'entreprise.

ORGANISATION DU CYCLE /SITE D'EPINAL

- 5 séances d'une demi-journée chacune (17h30 au total), le jeudi matin
- Chaque séance se déroule en deux temps :
Un thème défini à l'avance permettant d'appréhender la pratique (*voir ci-dessous*).
L'actualité législative et jurisprudentielle, et son impact pratique sur la gestion du personnel.

■ ■ ■ DROIT DISCIPLINAIRE :

Quelle sanction pour quelle faute ?

14/03 matin

- Les modalités d'exercice du pouvoir disciplinaire :
 - *Pouvoir de direction et contrôle des salariés*
 - *La qualification et la preuve des faits*
 - *La prescription des faits fautifs*
- La mise en œuvre du droit disciplinaire :
 - *La procédure disciplinaire*
 - *Le choix de la sanction*
 - *La prescription des sanctions*

■ ■ ■ LES PROTECTIONS DU SALARIÉ :

Ne pas passer à côté !

16/05 matin

- Les protections liées aux suspensions du contrat de travail :
 - *Maternité et paternité*
 - *Accident du travail et Maladie professionnelle*
- Les protections liées aux mandats :
 - *La protection des représentants du personnel (membres CSE, délégués syndicaux...)*
 - *Les autres élus*

■ ■ ■ LE TÉLÉTRAVAIL : Le travail de demain ?

20/06 matin

- Le télétravail dans quelles situations ?
 - *Demande du salarié et intérêts de l'entreprise*
 - *Pour quels postes, quels salariés ?*
À temps plein ou partiel ?
- Les conditions pratiques du télétravail
 - *Accord collectif ou décision unilatérale ?*
 - *Rédaction du contrat de travail ou de l'avenant*
 - *Le statut du télétravailleur*

■ ■ ■ LES FRAIS PROFESSIONNELS : Le point

19/09 matin

- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les conditions d'exonération des cotisations sociales
- Les cas particuliers

■ ■ ■ AGISSEMENTS SEXISTES ET HARCELEMENT SEXUEL : De quoi parle-t-on ?

14/11 matin

- Les définitions : agissement sexiste, discrimination, harcèlement sexuel
- La responsabilité de l'entreprise
- Les mesures et chartes d'information et de prévention
- Quelles actions en cas de suspicion, de plainte et de faits avérés ?

Cycle Droit Social 2019

DATES & HORAIRES

GROUPE DU JEUDI MATIN

de 9h à 12h30

14/03 – 16/05 – 20/06

19/09 – 14/11

LIEU

Cabinet ACD

7 rue Roland Thiéry

88000 EPINAL

COÛT DE LA FORMATION

1 250 € HT par stagiaire

payables lors de l'établissement de la convention de formation

CONTACT STAGIAIRES

Hervé MONTAUT

7 rue Roland Thiéry – 88000 EPINAL

Tél. 03 29 81 89 89

Organisme enregistré sous
le numéro 41.54.02235.54

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'état.

PUBLICS VISÉS

Collaborateurs de la fonction RH
(assistant/responsable RH et paye,
DRH, juristes...), **dirigeant, DAF**

PRÉ-REQUIS

**Pratique de la fonction
RH/social/payé**

LES FORMATEURS

Hervé MONTAUT

Avocat au Barreau d'Epinal
Spécialiste en Droit du Travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES / MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- La formation est assurée par des avocats et des juristes ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise ; elle donne lieu à la remise d'un support pédagogique.
- Elle est illustrée par des exemples pratiques, tirés de l'expérience professionnelle du formateur.
- L'évaluation de la formation et des acquis de la formation est réalisée en fin de cycle.
- Une attestation individuelle de suivi de la formation est remise au terme de la formation.

BULLETIN DE PARTICIPATION

FORMATION CYCLE DROIT SOCIAL 2019 EPINAL

À renvoyer par voie postale
à l'adresse du lieu de la formation
ou par mail à : h.montaut@acd.fr

Société :

Adresse :

Signataire de la convention de formation et qualité :

.....

Personne chargée des relations avec l'organisme et les stagiaires (si différente) :

.....

Téléphone et Mail :

Nom et fonction des Participants :

.....

.....

.....

À la réception de votre bulletin de participation, une convention de formation vous sera adressée.

AUDIT CONSEIL DEFENSE

Société d'Avocats

SELAFI au capital de 500 000 €

R.C.S. Nancy D 759 800 816

N° TVA FR 42.759.800.816

N° SIRET 759.800.816.00.143

NANCY

165, bd d'Haussonville

54000 NANCY

(Barreau de Nancy)

Tel. : 03 83 27 21 35

PARIS

55, bld Sébastopol

75001 PARIS

(Barreau de Paris)

Tél. : 01 42 67 79 78

ÉPINAL

7, rue Roland Thiéry

88000 EPINAL

(Barreau d'Epinal)

Tél. : 03 29 81 89 89

METZ

4, place Saint Nicolas

57000 METZ

(Barreau de Metz)

Tél. : 03 87 74 24 54

